FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



1. Identification

Identificateur de produit Husqvarna Fuel Treatment

Autres moyens d'identification

Code du produit 593153701

Usage recommandéTraitement de carburant.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fournisseur Husqvarna Group

Adresse 9335 Harris Corners Parkway

Charlotte, NC 28269

États-Unis

Numéro de téléphone 800-487-5951

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

+1-760-476-3961 (code d'accès 333721)

2. Identification des dangers

Dangers physiquesLiquides inflammablesCatégorie 4Dangers pour la santéSensibilisation cutanéeCatégorie 1Danger par aspirationCatégorie 1

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Dang

Mention de danger Liquide combustible. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut être mortel en cas d'ingestion et

de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des surfaces chaudes - défense de fumer. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de

protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Ne PAS

faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : Utiliser mousse

résistante à l'alcool, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements Aucune.

supplémentaires

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Husqvarna Fuel Treatment SDS Canada

942476 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 02-Mars-2018

Dénomination Nom commun et synonymes		Numéro d'enregistrement CAS	%	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités		64742-47-8	95 - 100	
Solvant naphta aromatique, léger (pétrole)		64742-95-6	< 2	
Dérivé de benzotriazole		Breveté	0.1 - 1	

Remarques sur la composition

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact de composant (s) ont été retenus comme secret commercial.

Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique. Les composants non répertoriés sont soit non-dangereux ou inférieurs aux limites à déclarer.

Méthode d'essai IP346 basée sur l'extrait DMSO des substances de type huiles de base : < 3,0 %.

4. Premiers soins

Inhalation

Contact avec la peau

Contact avec les yeux Ingestion

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau. Peut provoguer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

Dangers spécifiques du produit dangereux

Équipements de protection spéciaux et précautions

spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Méthodes particulières d'intervention

Risques d'incendie généraux

Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Ce produit est combustible et son chauffage peut générer des vapeurs qui peuvent former des mélanges vapeurs/air explosifs. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de

l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Liquide combustible.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs ou pour détourner la direction du nuage de vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible comme la vermiculite, le sable ou la terre pour absorber le produit et le mettre dans un récipient pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Les personnes susceptibles de réactions allergiques ne doivent pas manipuler ce produit. La température de manipulation ne doit pas dépasser 140°F/60°C. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ETATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH					
Produit	Туре	Valeur	Forme		
BROUILLARD D'HUILE (MINÉRALE)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.		
Canada. LEMT pour l'Alberta (Code	e de l'hygiène et de la sécurit	té au travail, Annexe 1, Table	au 2)		
Produit	Туре	Valeur	Forme		
BROUILLARD D'HUILE (MINÉRALE)	STEL	10 mg/m3	Brouillard.		
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.		
Produit BROUILLARD D'HUILE (MINÉRALE)	TWA	Valeur 1 mg/m3	Forme Brouillard.		
· ·	mant 247/2006. Lai aur la aás	umité et l'hyeriène du treveil			
Canada. LEMT de Manitoba (Règle Produit	Type	Valeur	Forme		
BROUILLARD D'HUILE (MINÉRALE)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.		
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Cor	trôle de l'exposition à des ag	gents biologiques et chimiqu	es)		
Produit	Type	Valeur	Forme		
BROUILLARD D'HUILE (MINÉRALE)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.		

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail) **Forme Produit** Valeur Type **BROUILLARD D'HUILE** STEL 10 mg/m3 Brouillard.

(MINÉRALE) **TWA** Brouillard. 5 mg/m3

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques On recommande des gants en nitrile ou en néoprène. Il faut savoir que le liquide peut pénétrer les gants. Il est conseillé de changer souvent. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre

Porter un vêtement de protection approprié. Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

La tenue protectrice doit résister à l'huile et aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté La sélection et l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire doivent se faire conformément à la norme générale de l'industrie 29 CFR 1910.134 de l'OSHA; ou, au Canada, à la norme Z94.4 de l'ACNOR.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

Liquide. État physique **Forme** Liquide clair. Couleur Jaune clair. Odeur Pétrole.

Seuil olfactif Non disponible. pН Non disponible. Point de fusion et point de Non disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair 65.0 °C (149.0 °F) Cleveland coupelle ouverte

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

Non disponible.

inférieure (%)

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Négligeable.

Solubilité (autre) Miscible dans la plupart des solvants de pétrole.

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité 1.3 cSt

Viscosité température 40 °C (104 °F)

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les

températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts. Acides.

Produits de décomposition

dangereux

La décomposition thermique peut produire de la fumée, des oxydes de carbone et des composés organiques de bas poids moléculaire dont la composition n'a pas été déterminée. Hydrocarbures.

Aldéhydes. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation L'inhalation de brouillard d'huile ou de vapeur, qui se forment par chauffage du produit, irrite les

voies respiratoires et provoque une toux.

Contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou

gerçures de la peau.

Contact avec les yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Ingestion L'aspiration de gouttelettes du produit dans les poumons par ingestion ou vomissement peut

provoquer une pneumonie chimique grave.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

physiques, chimiques et toxicologiques

gerçures

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

Produit Espèces Résultats d'épreuves

Husqvarna Fuel Treatment (CAS Mélange)

Aiguë

Cutané

DL50 > 5000 mg/kg

Inhalation

Vapeur

DL50 > 20 mg/l

Orale

DI 50 > 5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Additif I (CAS Breveté) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Non classé.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Additif I (CAS Breveté) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

I'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Additif I (CAS Breveté) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

> développement. Non classé.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets

chroniques.

Autres informations La surexposition répétée et prolongée aux brouillards d'huile peut causer dépôt de gouttelettes,

formation de granulomes d'huile, inflammation et augmentation de la fréquence d'infection des

voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Additif I (CAS Breveté)

Aquatique Chronique

Crustacés

NOFC 0.07 mg/l, 21 Jours Daphnia magna

(concentration sans effet observé)

Additif II (CAS Breveté)

Aquatique

Crustacés CE50 Daphnia magna 0.45 mg/l, 48 heures

Persistance et dégradation Ce produit est partiellement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Additif II 4.92

Mobilité dans le sol Ce produit est insoluble ou légèrement soluble dans l'eau.

Autres effets nocifs En général, les rejets d'huile constituent un danger pour l'environnement. Ce produit contient des

composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation photochimique d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Ne pas laisser la substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient

conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminésComme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Sans objet.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

I Alliexe ii de WARPOL 73/76

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Husqvarna Fuel Treatment SDS Canada

942476 Version n°: 01 Date de révision: - Date d'émission : 02-Mars-2018

Inventaires Internationaux

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)*

Canada Liste intérieure des substances (LIS) Oui Canada Liste extérieure des substances (LES) Non

États-Unis et Porto Rico

Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui réglementant les substances toxiques)

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 02-Mars-2018

Date de la révision Version n° 01

Avis de non-responsabilité

Husqvarna Group ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.